

Questionnaire aux clubs sur la date du début de la saison

(pour information aux Ligues, Comités Déptx, membres du CD FFA et DTN)

Propos introductifs :

La date du début de saison avait été fixée au 1^{er} septembre pour, en particulier, être en cohérence avec la rentrée sociale.

Depuis, de nombreux inconvénients ont été constatés.

Un groupe de travail constitué fin 2006 s'est réuni le 9 décembre 2006 et le 2 février 2007. Par circulaire N°5 du 26 février 2007, les comptes rendus de ces réunions ont été diffusés pour demander à toutes les structures locales de transmettre des propositions portant sur le registre des compétitions et sur leur proposition argumentée sur la date du début de la saison. Il y a eu peu de réponses en retour ; aucune ne faisait unanimité ou majorité significative.

Au cours des Comités Directeurs Fédéraux des 16 et 17 novembre 2007 et des 4 et 5 avril 2008, un groupe de travail avait pour objet d'étude « le registre des compétitions »
Au cours de la réunion de travail du 4 avril, J'ai présenté avec la DTN un projet portant sur l'évolution du registre des compétitions des épreuves pour les jeunes et pour les autres catégories à partir des cadets. . . Ce document est joint en annexe.

Les conclusions du groupe de travail « étude de la date du début de la saison »

des travaux du 9 décembre 2006 sont à rappeler :

Le début de saison au 1^{er} septembre offre, à l'analyse, plus d'inconvénients que d'avantages.....et met les Clubs en forte difficulté d'organisation interne :

AVANTAGES	INCONVENIENTS (cumulés sur septembre / octobre)
1/ Rentrée financière pour les clubs	1/ Période de mutations
2/ Cohérence rentrée scolaire et Sociale	2/ Incohérence entre année civile et sportive
3/ Continuité de novembre à janvier	3/ Difficultés dans la gestion du temps
	4/ Compétitions sur septembre et octobre
	5/ Discontinuité des catégories entre juin et septembre, rupture de la dynamique sportive
	6/ Calendrier Hors stade.(Championnats de France)

Rappel : La date de début de saison fixée au 1^{er} septembre devait s'accompagner d'un aménagement du calendrier des compétitions de septembre / octobre ; ce qui n'a pas eu lieu comme on le sait...

Seul le principe de cohérence avec la rentrée sociale a été, en fait, respecté !

• **Le Groupe de travail du 2 février 2007 s'est posé la question des principes auxquels devait répondre une date de début de saison**

Ces principes sont :

1. Le principe d'unicité

de la date de début de saison avec et entre les changements de catégories, les bilans, la date de nouvelle tarification des licences.

2. Principe de logique sportive :

continuité du calendrier sans rupture de la dynamique des groupes d'entraînements et des catégories d'âge ;

date de début de saison intervenant dans un moment de plus faible activité pour le Club.

3. Principe de logique administrative

permettre au Club de disposer et de gérer avec moins de contraintes un temps son organisation administrative et sportive ;

favoriser une meilleure cohérence fonctionnelle liée à l'année civile (records, bilans, calendrier FFA et International...).

Les propositions de la DTN concernant le registre des épreuves proposent pour les athlètes de la catégorie cadets et plus l'organisation suivante du calendrier :

Septembre /octobre	Novembre	Décembre	Janvier Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet Aout
Athlétisme Collectif	Formation initiale	Athlétisme de niveau	Individuel pyramidal	Formation continue		Athlétisme Collectif	Athlétisme de niveau	Individuel pyramidal

Les mois de novembre et décembre correspondent donc à une période transitoire , de rupture et de préparation.

Compte tenu de l'ensemble de ces réflexions et axes de travail, le récapitulatif des avantages (F) et inconvénients (D) selon la date du début de la saison peuvent apparaître comme suit :

Objet	AVANTAGES				INCONVENIENTS			
	01-sept	01-nov	01-déc	01-janv	01-sept	01-nov	01-déc	01-janv
cohérence								
cohérence année scolaire	F							
cohérence rentrée sociale	F (x1)	F	F	F	F (x1)			
cohérence année civile				F				
cohérence compétitions		F		F projet DTN	D		D projet DTN	
logique sportive		F		F projet DTN	D		D projet DTN	
logique sportive changement des règles				F	D			
logique sportive des calendriers suivants les disciplines (Hors stade)		F		F	D			
rupture de la dynamique sportive et collective					D			
cohérence / discontinuité des catégories				F	D			
Cohérence et continuité des calendriers		F		F				
logique administrative				F	D			
cohérence par rapport aux records				F				
organisation des clubs								
gestion du temps		F	F	F	D			
mutations		F	F	F	D			
renouvellement des licences		F	F	F	D			
Gestion financière		F	F	F	D			
préparation des compétitions		F	F	F	D			

(x1) difficultés financées pour certaines familles (cotisations / mutations)

La date du 1^{er} janvier semble présenter le plus d'avantages pour être la date retenue comme date du début de la saison et du changement de catégorie.

Concernant la date du renouvellement de la licence, il pourrait être proposé le mois de novembre dans la logique sportive (après les compétitions collectives de septembre et octobre et au début de la période de transition de novembre / décembre) avec la période des mutations normales en octobre.

Pour les athlètes ayant au plus 17ans l'année civile suivante, dans cette hypothèse, une mesure particulière de gratuité sera prévue pour la prise d'une première licence au cours des mois de septembre ou octobre.

Merci à tous de votre contribution.

D. ARCUSET
Vice Président Délégué FFA.

Questionnaire à retourner à la FFA avant le 1^{er} décembre 2008.

Délai de rigueur.

Club		
Ligue		
Est favorable à l'organisation administrative actuelle à savoir au maintien de la date du début de saison au 1^{er} septembre	OUI	NON
Si réponse défavorable		
Le club est favorable à		
Date du début de la saison et du changement de catégorie au 1^{er} janvier avec comme période de prise de la licence en novembre et la période des mutations normales en octobre	OUI	NON
Date du début de la saison et du changement de catégorie au 1^{er} novembre avec comme période de prise de la licence en novembre et la période des mutations normales en octobre	OUI	NON
Une autre date à préciser		

A _____ le _____

Le responsable du club
Nom Prénom Qualité

A retourner au siège fédéral avant le 01 12 2008.